

Dans ce numéro:

- ~ Le mot de bienvenue du Président
- ~ Déclaration sur certaines défaillances LBC/FT
- ~ Évènements à la une
- ~ Stratégies d'évaluation des risques
- ~ Lignes directrices LBC/FT pour les entreprises et professions
- ~ Lutte contre le blanchiment de capitaux fondé sur les activités commerciales
- ~ Sites commerciaux et systèmes de paiement sur Internet
- ~ Achats illicites d'armes de destruction massive
- ~ Les systèmes LBC/FT de la Russie et de Hong-Kong
- ~ Contactez-nous

Numéro 5, juillet 2008

Le mot de bienvenue du Président



Comme vous le savez, Sir James Sassoon, du Royaume-Uni, est arrivé au terme de son mandat de Président du GAFI en juin. Il a dirigé le GAFI avec élégance et fermeté en dépit d'ordres du jour chargés.

Avec la participation active de tous ses membres, notamment les organismes régionaux de type GAFI, le groupe Egmont des Cellules de renseignement financier et les institutions financières internationales, plusieurs projets ont abouti sous la Présidence de Sir James Sassoon. Ils sont décrits dans cet *e-bulletin*. Le GAFI a trois missions principales (1) établir, et si nécessaire, affiner les normes internationales pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, (2) évaluer la mise en œuvre de ces normes dans le monde, et (3) étudier les techniques, méthodes et tendances de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Nous réalisons constamment des progrès significatifs dans ces domaines.

Le GAFI compte désormais 32 États et 2 organisations. La République de Corée et l'Inde ont le statut d'observateur et pourraient bientôt devenir membres à part entière du GAFI. De plus, le GAFI a renforcé son engagement auprès des 140 États membres des organismes régionaux de type GAFI, qui ne sont pas membres du GAFI.

Le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus étroitement relié et les blanchisseurs et financiers du terrorisme exploitent les différences existant entre les États. Une application cohérente des normes internationales est essentielle. La chaîne a la force du maillon le plus faible. Pour cette raison, nous devons adopter une solution universelle à ce défi universel.

C'est aussi pour cela qu'il est essentiel que tous les États s'engagent fermement à mettre en œuvre de solides systèmes LBC/FT.

Le GAFI entend poursuivre ses travaux avec ses membres, ainsi qu'avec les États qui se sont engagés à appliquer les 40+9 Recommandations du GAFI, afin de renforcer à travers la lutte universelle contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Chaque adhésion des États à ce réseau universel est une réussite et constitue un pas vers un combat réellement universel.

Les défis du GAFI demeurent et je suis impatient de poursuivre nos travaux et de suivre l'exemple de mes

prédécesseurs. Une année bien chargée nous attend et nous avons bea

Déclaration du GAFI sur certaines défaillances en matière de LBC/FT

Le 20 juin, le GAFI a réaffirmé sa déclaration du 28 février 2008 relative aux risques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme que présentent l'Ouzbékistan, l'Iran, le Turkménistan et São Tomé et Príncipe, ainsi que la partie nord de Chypre.

Le GAFI se félicite des actions décidées par ses membres afin d'informer leurs institutions financières de ces risques.

Le GAFI est rassuré par les mesures initiées par certains États, mais demeurent préoccupé du manque de progrès réalisés, en particulier, par l'Ouzbékistan et l'Iran.

Le GAFI poursuit l'évaluation de la situation et, si cela s'avère nécessaire, prendra des mesures supplémentaires afin de protéger le système financier international.

Stratégies d'évaluation des risques

Le GAFI a adopté un rapport dont l'objectif est d'aider les pays à développer leur propre évaluation des risques de blanchiment de capitaux.

À partir d'exemples existant d'évaluations nationales des menaces, le rapport expose les facteurs essentiels à prendre en considération, notamment la source des données et le type d'évaluation (risque, menace ou fragilité), la mesure de l'efficacité des autorités de poursuite et de régulation, ainsi que des exemples nationaux d'évaluations du risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le rapport a pour objectif d'accroître le nombre d'États réalisant des évaluations nationales afin d'améliorer les informations disponibles tant au niveau international que des États. Cela permettra également une plus grande synergie entre les approches nationales, ce qui facilitera la réalisation d'une analyse universelle des menaces.

Lignes directrices pour les entreprises et professions

Le GAFI et des représentants d'entreprises et professions non-financières ont développé ensemble des lignes directrices sur la mise en œuvre de l'approche fondée sur le risque afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Quatre lignes directrices ont été finalisées à l'intention des (i) comptables, (ii) négociants en métaux précieux et pierres précieuses, (iii) agents immobiliers et (iv) prestataires de services aux sociétés et fiducies.

Évènements à la une

(Août 2008 – décembre 2008)

28 juillet-1 ^{er} août	GAFISUD – réunion Plénière, Huatulco, Mexique
4-15 août	Visite sur place pour l'évaluation mutuelle de l'Afrique du sud
18-22 août	GABAOA – réunion du groupe d'action et du Conseil des Ministres, Mombasa, Kenya
8-12 septembre	GAP – réunion pour les pays évalués et donateurs, Sydney, Australie
14-17 septembre	GAFI – réunion intersession du WGTm et du WGEl, Ottawa, Canada.
22 septembre	GOBSO, Bruxelles Belgique
23-24 septembre	Groupe Eurasie – réunion sur les typologies (<i>lieu à confirmer</i>)
25-26 septembre	Groupe Eurasie – consultation du secteur privé (<i>lieu à confirmer</i>)
1-3 octobre	MONEYVAL – formation des évaluateurs, Strasbourg, France
13-17 octobre	GAFI – réunions Plénière et des groupes de travail, Rio de Janeiro, Brésil
27-29 octobre	GAP – réunion sur les typologies, Colombo, Sri Lanka
Novembre	Visite sur place pour l'évaluation mutuelle de la Corée
Novembre	GAFISUD – formation des évaluateurs (<i>lieu à confirmer</i>)
Novembre	GIABA – réunion Plénière (<i>lieu à confirmer</i>)
9-13 novembre	GAFIMOAN – réunions Plénière et des groupes de travail, Émirats arabes unis
17-21 novembre	GAFIC – réunions Plénière et des Ministres, St Christophe et Niévès
24-26 novembre	GAFI/Moneyval – réunion conjointe des experts sur les typologies, Monaco
Décembre	GAFISUD – réunions Plénière et des groupes de travail, Buenos Aires, Argentine
8-11 décembre	Moneyval – réunion Plénière, Strasbourg, France
16-19 décembre	Groupe Eurasie – réunion Plénière (<i>lieu à confirmer</i>)

Note: certains lieux et dates pourraient changer

Lutter contre le blanchiment fondé sur les activités commerciales

Le détournement du système commercial est l'une des principales méthodes utilisées par les organisations criminelles et les financiers du terrorisme pour déplacer des fonds et les intégrer à l'économie formelle. Des pratiques commerciales frauduleuses telles que la surfacturation, la sous-facturation, la facturation multiple, la sur-livraison, la sous-livraison et la fausse description des biens et services constituent des schémas élémentaires. Des situations plus complexes intègrent ces pratiques dans un réseau compliqué de transactions et de mouvements des biens.

Le GAFI a publié de nouvelles meilleures pratiques afin de sensibiliser et d'améliorer la capacité des autorités gouvernementales à recueillir et utiliser efficacement les données commerciales, tant au niveau national qu'international, afin de détecter et d'enquêter sur les cas de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme utilisant le commerce international.

Le GAFI poursuivra ses recherches sur les faiblesses du système commercial, en particulier celles relatives au financement des activités commerciales, afin d'identifier d'autres mesures possibles pour lutter contre l'utilisation illégale des systèmes du commerce international.

Fragilités des sites commerciaux en ligne et des systèmes de paiement sur internet

Le rapport sur les *Fragilités en termes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme des sites commerciaux en ligne et des systèmes de paiement sur Internet* traite d'un type de commerce électronique identifié comme étant le plus vulnérable en termes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme : la relation négociée client-à-client.

Cette relation permet à une personne de vendre directement à un acheteur sur un site en ligne. Le rapport fournit également de nombreux cas d'étude illustrant les abus des relations médiates client-à-client à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Tracer l'argent – l'achat illicite d'armes de destruction massive

La menace de prolifération est importante et ses conséquences sont graves. La prolifération a plusieurs formes mais dans tous les cas implique le transfert et l'export de technologies, biens, logiciels, services ou expertises qui pourraient être utilisés dans des programmes relatifs aux armes nucléaires, chimiques ou biologiques, notamment les systèmes de livraison. Cela constitue une sérieuse menace pour la sécurité universelle.

Le rapport du GAFI sur le *Financement de la prolifération* identifie et analyse la menace existante de financement de la prolifération et les méthodes utilisées par les proliférateurs et intermédiaires. Il examine les mesures existantes de lutte contre cette menace, ainsi que leurs potentielles faiblesses. Le rapport liste enfin une série d'options envisageables par le GAFI et les États afin de renforcer les mesures de protection contre le financement de la prolifération dans le cadre de la Résolution 1540 (2004) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Réunions intersessionnelles

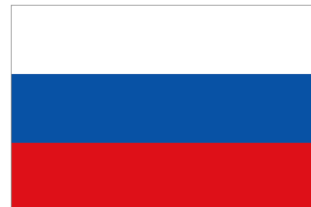
En raison du grand nombre de projets en cours, deux réunions intersessionnelles de deux groupes de travail du GAFI sont programmées. Elles auront lieu en septembre à Ottawa.

Systèmes de LBC/FT de la Russie et de Hong-Kong

Le GAFI a achevé les rapports d'évaluation mutuelle sur la conformité aux normes du GAFI de la Fédération de Russie (évaluation conjointe avec le Groupe Eurasie et Moneyval) et de Hong-Kong, Chine (évaluation conjointe avec le GAP). Les principales conclusions de ces rapports sont :

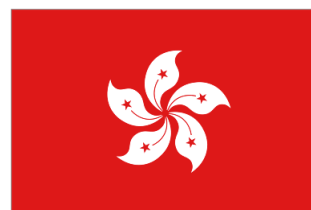
Fédération de Russie

- Dans un court délai (depuis 2003), la Russie a mis en œuvre et renforcé son système LBC/FT. Les infractions de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme sont pratiquement conformes aux normes du GAFI, cependant les autorités russes doivent faire leur possible afin d'accroître le nombre d'enquêtes/poursuite de ces infractions
- La CRF (Rosfinmonitoring) s'est vue confiée les missions traditionnelles d'une CRF, conformément aux normes du GAFI, ainsi que plusieurs autres missions, notamment constituer l'agence centrale responsable des questions de LBC/FT.
- La mise en œuvre de la Recommandation 33 et des Recommandations spéciales III, VI, VIII et IX est insuffisante, considérant en particulier les techniques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme auxquelles la Russie fait face.
- Les systèmes de conservation et de déclaration des opérations suspectes sont dans l'ensemble solides et conformes aux normes du GAFI. Toutefois, des améliorations doivent être faites dans le domaine de la vigilance à l'égard des clients.
- Actuellement, aucune des autorités de supervision ne dispose de pouvoirs de sanction adéquats, et il n'est pas explicitement interdit que des criminels contrôlent des institutions financières. Seule la Banque de Russie dispose des moyens suffisants pour accomplir des missions, en dépit de l'absence de cadre réglementaire.
- En matière de coopération internationale, la Russie dispose également d'un système solide.



Hong-Kong, Chine

- Hong-Kong dispose d'un cadre juridique adapté à la LCB/FT. L'infraction de BC est poursuivie et le niveau de condamnation est satisfaisant. Aucun avoir terroriste n'a été identifié à Hong-Kong et il n'y a pour le moment aucune poursuite de l'infraction de FT.
- La CFR de Hong-Kong est efficace et constitue le noyau des efforts de poursuite de la LBC/FT. Le nombre de déclarations d'opérations suspectes (DOS) a augmenté des dernières années, mais le niveau des DOS transmises par les entreprises et professions non-financières désignées (DNFBPs) doit être amélioré.
- Le système de prévention traite de l'identification des clients et autres obligations de LBC/FT, qui s'appliquent à un large éventail d'institutions financières et certaines DNFBPs. En revanche, les obligations des institutions financières secondaires sont limitées. La surveillance des institutions financières principales est efficace, mais est faible, voire inexistante pour plusieurs catégories de DNFBPs. Différentes sanctions sont appliquées de manière appropriée par les autorités de surveillance. L'existence de prestataires de services aux entreprises et la relative facilité avec laquelle des banques fictives peuvent être achetées constituent un risque qu'Hong-Kong soit utilisé à des fins de BC.
- Les autorités coopèrent de manière satisfaisante avec leurs contreparties étrangères et disposent d'efficaces mécanismes qui facilitent d'entraide judiciaire et permettent un échange d'information constructif.



Contactez-nous

Internet – www.fatf-gafi.org Courriel – contact@fatf-gafi.org Courrier – 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Tous les rapports mentionnés dans cet e-bulletin sont disponibles sur le site du GAFI.